

Les projets à venir pour 2016

Aménagement de la Grande rue

Ce projet a bien du mal à voir le jour ; les contraintes techniques liées à la configuration de la Grande rue (passages étroits dus à la proximité des habitations notamment) et notre volonté de trouver des solutions cohérentes avec la richesse du patrimoine du centre de notre village rendent la conception du projet plus longue que prévue.

En 2016, le projet est scindé en deux parties : La première partie vise à régler le problème de la vitesse des véhicules aux deux entrées du village, côté Voray sur l'Ognon et côté Perrouse. La maîtrise d'œuvre est confiée à INGENIERIE 70 ; les travaux devraient être réalisés à l'automne.

Concernant la deuxième partie, du croisement rue du Vernois jusqu'à la vierge, le **CAUE** (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement) nous aide à trouver des solutions qui correspondent aux objectifs fixés par le Conseil, à savoir : limiter la vitesse des véhicules, permettre une circulation à pieds en toute sécurité et cohérence des aménagements avec le patrimoine local. L'arbitrage sur les différentes solutions proposées et les devis estimatifs devraient être réglés à l'automne. La mise en œuvre et le cadencement des travaux dépendront du plan de financement possible.



Réseau d'eau potable

Nous poursuivrons, en 2016, le remplacement d'une partie du réseau d'eau ; l'objectif étant, par la mise en œuvre d'un plan de renouvellement pluriannuel des canalisations d'eau d'avoir un réseau en parfait état. Il nous faudra certainement une décennie. Le programme de 2016 sera plus ou moins ambitieux en fonction du niveau des subventions du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau. Celles-ci ne sont pas encore connues à ce jour. La priorité sera donnée aux canalisations à l'origine de fuites fréquentes et/ou de diamètre non adapté ou qui sont situées sur le domaine privé.

Voirie

De la même façon que pour le réseau d'eau, le Conseil a décidé de refaire chaque année une partie de la voirie, rue après rue, prioritairement là où des travaux de canalisation auront été réalisés et en fonction d'un diagnostic fait par les services de l'Etat.

Par ailleurs, une place de parking réservé aux personnes à mobilité réduite sera créée près de l'église.



Aménagements paysagers

Pour un plus grand confort des promeneurs, des bancs seront installés rue du Moulin et près du pont route de Bonnay.

Des arbres seront également plantés sur la parcelle qui longe la Buthiers, rue du Moulin et près de l'abri bus.

Vous le savez, les finances de la commune sont limitées et la politique d'un endettement maîtrisé mise en place par les précédentes équipes municipales ne sera pas remise en cause. Aussi, même si le programme d'investissement est clair, nous devons étaler dans le temps la mise en œuvre de tous ces projets tout en intégrant également la réfection du pont rue du moulin, la mise aux normes du stock d'eau à mettre à la disposition des sapeurs pompiers et la rénovation de l'installation du château d'eau.